

78 106241

24 AVRIL 1978.-  
=====

LAYS SUR LE DOUBS.-(71)

Après-midi.

oooooooooooooooooooo

TRACES SUSPECTES -

Le 29 AVRIL 1978, nous sommes avisés par le Courrier, journal de Saône et Loire, qu'une trace étrange a été découverte dans un champ d'orge en herbe situé au Sud du territoire de la dite commune LAYS SUR DOUBS (71).

C'est le propriétaire du champ, M. JOLY Ernest demeurant également à LAYS SUR LE DOUBS, qui est à l'origine de la découverte. Il aurait remarqué l'empreinte depuis le 24 AVRIL 1978 dans le courant de l'après-midi et avisé le Maire seulement maintenant. Nous nous transportons moi-même (M. MANZI) et M. COUILLEROT immédiatement sur les lieux, afin de procéder aux constatations qui suivent.

CONSTATATIONS - ETATS DES LIEUX.-

LOCALISATION : Le champ d'orge, propriété de M. JOLY Ernest, est situé à 400 mètres environ du CD.203 reliant PIERRE DE BRESSE (71) à LAYS SUR LE DOUBS (71). L'endroit où se trouve le champ est appelé " la pomme du pont." Les champs environnants sont encore en labours. Le sol est à peine humide. Cependant la terre n'est pas collante. Aucune trace de pneumatique provenant d'un quelconque véhicule existe sur les lieux et dans les environs immédiats.

L'ensemble de l'empreinte tient dans un rectangle de 8,20 m sur 8,60 m.

En examinant ce rectangle dans la position SUD.NORD, nous constatons que l'empreinte est formée de deux sillons principaux.



1°) 3, 60 m sur 0, 60 m de large. Au centre de ce sillon, se trouve un trou de un mètre de diamètre, profond de 40 centimètres dont la terre a été remuée et à partir duquel deux projections de mottes de terre partent l'une, dans le sens NORD.OUEST, sur une longueur de 5 mètres, l'autre dans le sens SUD.OUEST sur une longueur de 8, 50 mètres.

2°) Mesure 3 mètres. Il est perpendiculaire au 1er sillon, il débute à 1, 60 mètre du bord droit de ce dernier. Ce 2ème sillon a une largeur de 20 centimètres. Il est l'axe de départ de 8 sillons annexes mesurant de 0, 60 m à 3, 50 m de long. Cinq sont orientés dans la direction NORD.EST et trois vers le SUD.EST (voir croquis joint). Ces petits sillons ont une largeur d'environ 15 à 20 cm.

Vers le bas de l'empreinte, deux extrémités de sillons apparaissent à 3, 50 m du trou situé au centre du 1er sillon principal.

La plupart de ces sillons comportent à leur extrémité extérieure, un trou d'ancrage cylindrique d'un diamètre de 8 à 10 centimètres, profond de 12 à 14 centimètres. La terre qui forme les parois de ces trous est très tassée à la base du 2ème sillon principal, il existe également trois trous d'ancrage identiques aux précédents, distants entre eux de 1 mètre environ.

Du trou profond de 40 cms situé au milieu du 1er sillon principal, part sur la gauche, en terre, sur un angle approximatif de 20°, une galerie d'un diamètre de 10 cms et d'une longueur de 60 cms.

Sur les parois de cette galerie, ainsi que sur les trous d'ancrage apparaît une poudre grisâtre. La terre située



101  
dans chaque sillon ne semble pas avoir subi une trop forte pression. Les pousses d'orge n'ont pas souffert de la chaleur ou du feu .

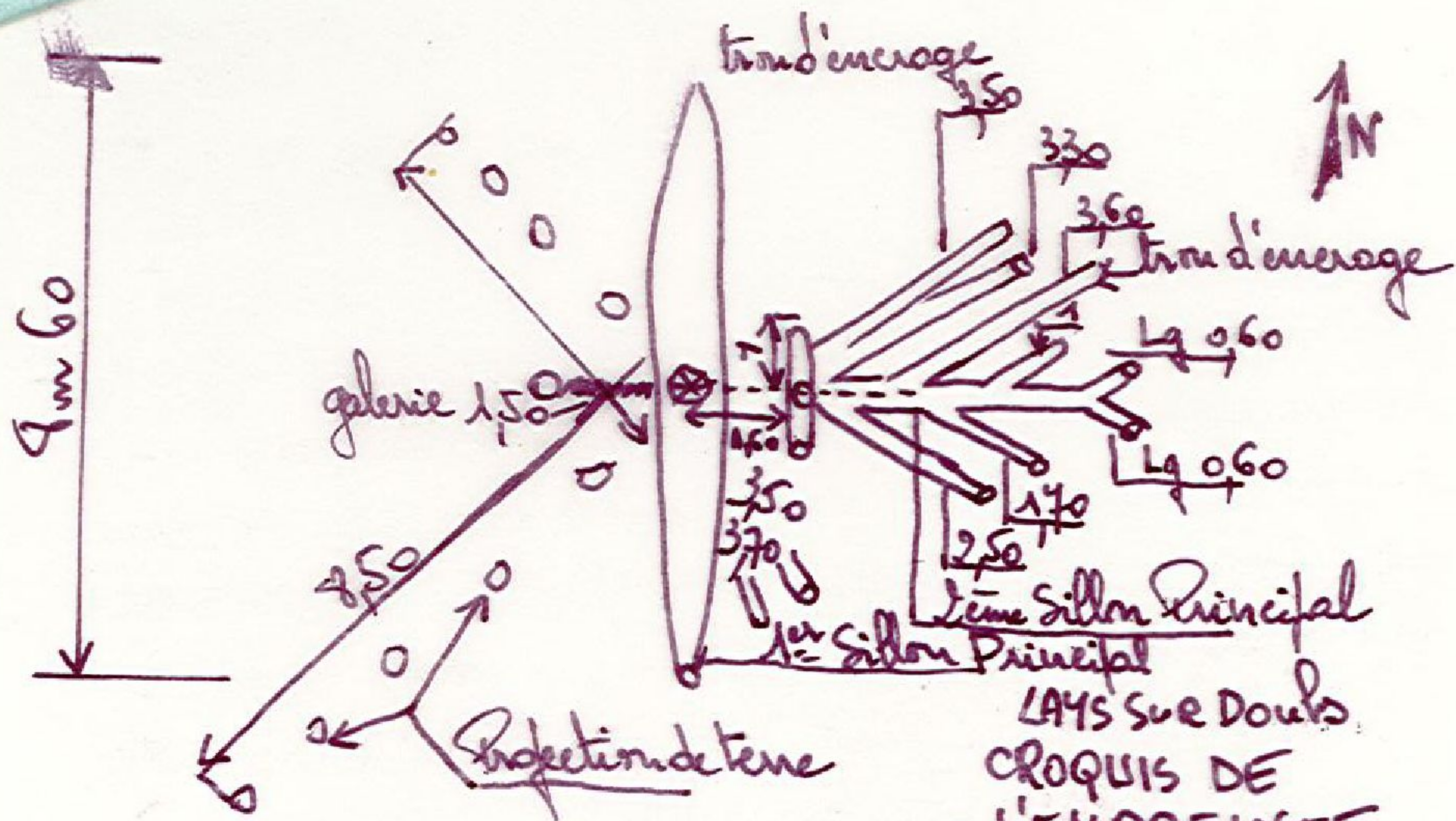
Phénomène anormal au carrefour de la route nationale 5 et de la route de MAGNY/TILLE 21, près de GENBIS (21).

Le 8 Mai 1978, la Brigade des Recherches de MACON(71) nous apprend qu'une femme de leur localité a observé un objet non identifiable le 5 Avril 1978, vers 19 H 00 sur la route reliant MANTUA à LONS LE SAUNIER (39). Cette unité de la Gendarmerie est d'ailleurs en train d'établir un procès verbal des constatations de la personne en question.

ENQUETE DE M. MANZI.

LDLN N° 182 (Février 1979) P. 24.25.





LAYS SUR DOUBS  
 CROQUIS DE  
 L'EMPREINTE  
 Coteaux Echelle 1/100